



Fin 2020, Eco-mobilier accompagne la reprise des matelas usagés mise en place par les magasins distributeurs.

L'objet de cet appel d'offres est de trouver des professionnels capables de collecter, notamment sur les magasins, les matelas et sommiers emballés dans des sacs dédiés.

## 1. A QUI S'ADRESSE CET APPEL D'OFFRES ?

---

**Les entreprises de livraison, logisticiens, transporteurs ou structures de l'Economie Sociale et Solidaire**, qui disposent de véhicules légers leur permettant le transport de matelas et sommiers, ainsi que d'un lieu de stockage abrité. (A titre indicatif : aucune restriction à la candidature).

## 2. OBJECTIFS

---

Organiser avec différents prestataires la chaîne de prise en charge des matelas et sommiers ensachés à l'unité, depuis les magasins distributeurs, jusqu'aux centres de recyclage.

## 3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

---

- **Prendre en charge des matelas ou sommiers ensachés par minimum de 5 unités** du lundi au vendredi, sur des points divers d'enlèvements, par exemple des magasins, entrepôts des livreurs, hôtels, etc. ;
- **Regrouper ces sacs dans un lieu de stockage** à l'abri des intempéries et
  - les mettre sur palette cerclée par 10 unités
  - ou les mettre dans une benne Eco-mobilier dédiée ;
- **Accueillir et regrouper les matelas** apportés par les livreurs des magasins en direct, du lundi au samedi ;
- **Faire une demande d'évacuation** des matelas dans le système informatique Eco-mobilier ou **EN OPTION réaliser le transport** vers des sites désignés par Eco-mobilier.

## 4. REMUNERATION

---

- **Pour la collecte :**
  - Forfait pour 5 matelas ou sommiers par tranche kilométrique et
  - Complément par matelas ou sommier au-delà de 5 unités collectées.

- **Pour le regroupement :**
  - Forfait mensuel et
  - Complément proportionnel aux expéditions de matelas et sommiers.

## 5. CALENDRIER :

---

- **Clôture des candidatures :** 23 juillet 2020
- **Attribution des marchés :** mi-septembre 2020
- **Démarrage de la prestation :** mi-octobre 2020

## 6. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE :

---

- **Démarrage sur 5 territoires test en 2020 :**
  - Charente maritime (17)
  - Gironde (33)
  - Ille-et-Vilaine (35)
  - Meurthe-et-Moselle (54)
  - Nord (59)
- **Déploiement national en 2021**

## 7. REMARQUE :

---

- Les quantités de matelas et sommiers gérées peuvent être compatibles avec un site en dessous des seuils de déclaration pour l'activité de transit/regroupement de déchets.
- De même, les quantités matelas et sommiers transportées peuvent être compatibles avec un transport inférieur au seuil de déclaration du transport négoce et courtage de déchets.
- L'accueil d'apport de particuliers est exclu du périmètre de cet appel d'offre (cf. Appel d'offres POINT DE COLLECTE DE PROXIMITE).

**DECOUVREZ TOUS LES DETAILS DE L'APPEL D'OFFRE SUR :**

<https://www.eco-mobilier.fr/consultations/>

## A PROPOS D'ECO-MOBILIER

---

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté plus de 2 millions de tonnes de meubles usagés, réemployés, recyclés ou valorisés à plus de 90% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les éléments d'ameublement et d'agencement.